

## Enfants nés en 2021 Enfants plus âgés arrivant sur le secteur de Lignières.

Les inscriptions à l'école primaire de Lignières (maternelle et/ou élémentaire) pour la rentrée 2024/2025 auront lieu en 2 temps :

1- **D'abord en mairie de Lignières**, avec les documents suivants :

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile

La mairie me transmettra alors un certificat d'inscription.

2- Puis, **auprès de Mme PASQUIER, directrice de l'école** :

**à compter du 2 avril 2024**  
*(et si possible, avant le 31 mai)*

Merci de prendre contact au 06 42 67 24 25 (portable professionnel) afin de convenir ensemble d'un rendez-vous pour l'inscription, et de vous munir, lors de ce rendez vous, d'un document attestant que l'enfant a bien reçu les vaccinations obligatoires (carnet de santé ou certificat médical).

Deux dates vous seront ensuite proposées, en juin, pour la visite de l'école avec les enfants concernés.